

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Pédagogie et méthodologie de la musique à l'école
Code	
Filières, orientations et options	Bachelor of Arts en musique et mouvement
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel : S1
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	BA : Stage de 45' (observation et pratique) et cours théorique d'environ 60' (durée légèrement variable en fonction du nombre de participant-e-s)
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 pers.) Stage
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Concevoir, conduire et évaluer des leçons de rythmique fondées sur les principes de la méthode Jaques-Dalcroze, en tenant compte des objectifs de l'école primaire et du développement des élèves. • Adapter son enseignement au contexte social, aux besoins des élèves et aux situations pédagogiques rencontrées, en faisant preuve de flexibilité et de capacités d'observation. • Assurer la gestion pédagogique et relationnelle d'un groupe d'enfants en développant une communication bienveillante, une autorité cohérente et un cadre d'apprentissage stimulant. • Mobiliser les ressources corporelles, vocales et instrumentales nécessaires à la conduite des activités de rythmique, en utilisant un langage musical adapté à l'âge et aux capacités des élèves. • Développer une posture professionnelle réflexive et responsable en analysant sa pratique, en identifiant ses forces et ses axes d'amélioration, et en ajustant ses interventions pédagogiques en conséquence.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
• Observation détaillée de leçons données aux enfants dans un contexte scolaire. • Séquences de pratique instrumentale : improviser en chantant et au piano en présence des enfants. • Séquences de pratique pédagogique de plus en plus longues (de quelques minutes à une leçon entière). • Lectures et réflexions au sujet du développement global de l'enfant. • Création de cours qui utilisent des chansons et des chorégraphies simples, adaptées aux enfants. • Analyse et auto-évaluation de ses propres leçons. • Recherche de pièces de musique en relation avec les sujets enseignés.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> Type de validation Examen noté Modalités d'évaluation Production orale Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : Évaluation d'une leçon de 45 minutes donnée par l'étudiant-e Composition du jury Expert-e interne Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	<i>Remédiation possible. La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Marion FONTANA, Laurie ZUFFEREY	
11. Validation du descriptif	

Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM